

En France, le cancer du col de l'utérus touche chaque année près de **3000 femmes** et cause environ **1100 décès**. Combiner la **vaccination contre les papillomavirus humains (HPV)** et un **dépistage régulier** constitue l'un des moyens les plus efficaces pour prévenir le cancer du col de l'utérus ainsi que d'autres cancers liés aux HPV, notamment les cancers de l'anus, de la vulve, du vagin, du pénis et certains cancers de la sphère ORL (bouche et gorge). Les **HPV** se transmettent principalement lors des contacts sexuels. Si le préservatif contribue à réduire le risque de transmission, il ne protège pas totalement contre l'infection. La vaccination et le dépistage demeurent donc des outils complémentaires essentiels de prévention.



Faciliter l'accès au dépistage sur le territoire rochelais

Depuis 4 ans, la CPTS La Rochelle met à disposition des rochelaises un **annuaire recensant les professionnels de santé rochelais acceptant de les recevoir pour la réalisation de leur frottis**.

- Gratuit, actualisé chaque année et accessible à toutes
- Disponible sur le **site internet de la CPTS La Rochelle**, rubrique « **Nos aides** ».

En complément, la CPTS La Rochelle mène chaque année une campagne de sensibilisation à travers la diffusion d'affiches dans les cabinets médicaux, les pharmacies ainsi que dans différents lieux accueillant du public, afin de rappeler l'importance du dépistage et les ressources disponibles localement.

[Télécharger l'affiche](#)



La vaccination contre le papillomavirus (virus HPV)

- Recommandée en France pour les **filles** et les **garçons âgés de 11 à 14 ans**.
- Un rattrapage vaccinal est également préconisé pour les **jeunes de 15 à 19 ans** n'ayant pas été vaccinés dans les délais recommandés.
- Recommandée **jusqu'à l'âge de 26 ans** pour les **hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes**, en raison de leur exposition accrue au risque d'infection par les HPV.

Le programme national de dépistage organisé du cancer du col de l'utérus

Le dépistage du cancer du col de l'utérus s'adresse à **toutes les femmes âgées de 25 à 65 ans**, y compris celles vaccinées contre les papillomavirus humains (HPV) :

- **Entre 25 et 29 ans**, il repose sur la réalisation de deux frottis à un an d'intervalle. Si les résultats sont normaux, un nouveau test de dépistage est recommandé **trois ans plus tard**.
- **De 30 à 65 ans**, le dépistage repose sur un test HPV-HR, à réaliser **tous les cinq ans**. Ce test doit débuter trois ans après le dernier examen cytologique normal, ou dès l'âge de 30 ans en l'absence de dépistage antérieur.
- Avoir le même partenaire depuis des années ne dispense pas du dépistage : une infection par le papillomavirus (HPV) peut rester latente et être détectée plus de 20 ans après l'exposition.

Chiffres-clés à La Rochelle en 2026 :

- Le taux de participation à La Rochelle est de **43,3%** (Objectif européen fixé à 70 %).
- Près de **6 femmes sur 10** ne participent pas au programme de dépistage organisé.

A propos de la CPTS La Rochelle

Créée en juin 2021, la CPTS La Rochelle est une des **Communautés Professionnelles Territoriales de Santé** de France. Elle regroupe des professionnels de santé du médical et du médico-social exerçant à La Rochelle et a pour cœur de mission d'améliorer l'**accès aux soins des habitants de La Rochelle**, de **renforcer la coordination entre les acteurs de santé** et de **développer des actions de prévention**.

Contact presse : Clémence MUSA

☎ 06.95.74.85.31 ✉ clemence.musa@cptslarochelle.fr @ www.cptslarochelle.fr